Bureau des Entreprises : 04 91 16 77 00
Mail : bde-lp-poinso-chapuis@ac-aix-marseille.fr
DDFPT : 04 91 16 77 06
Mail : ddfpt.0130054n@ac-aix-marseille.fr

Lycée Professionnel Poinso Chapuis
49 Trav. Parangon
13008 Marseille

Marseille le

A COMPLETER EN MAJUSCULES

FICHE D'ACCEPTATION DE STAGE (PFMP)

A REMETTRE AU BDE AU PLUS TARD 2 SEMAINES AVANTS LE DEBUT DU STAGE (Hors vacances scolaires)

Période de PFMP prévue : DU AU

Renseignements concernant le stagiaire

L'élève :
Nom :
Prénom :
Classe : Mail :

Responsable légal :
Nom :
Prénom :
Mail :
Tél :

Renseignements concernant l'entreprise

Nom de la société :
Activité de la société :
Adresse :
CP : Ville :
Tél : Mail :
Nom et Prénom du responsable de l'entreprise :
Nom et Prénom du maître de stage (tuteur) :
Fonction dans l'entreprise du maître de stage :
Tél tuteur : Mail tuteur :
N° de SIRET :
Compagnie d'assurance : Police d'assurance numéro :
Dérogation machines dangereuses nécessaire pour les mineurs : oui ☐ non ☐
si oui date de validité de la dérogation :

Horaires journaliers de l'élève (grille à remplir obligatoirement par l'entreprise)

Pour les mineurs maximum 8h par jour et 35h par semaine

	Matin	Après Midi	Total
LUNDI			
MARDI			
MERCREDI			
JEUDI			
VENDREDI			
SAMEDI			

Un élève en stage est toujours sous la responsabilité du lycée et donc assuré par nos soins, sans obligation de rémunération de votre part, sauf pour les stages d'une durée supérieure à 8 semaines conformément à la loi. Une convention sera établie après votre accord transmit pour signature. L'allocation PFMP versée par l'état peut être cumulée avec une éventuelle gratification proposée par l'entreprise

Accord de l'entreprise	**Accord du professeur d'enseignement**
Cachet et Signature :	**Nom et Signature :**